



République Française	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n°2024.04.13 Du 19 novembre 2024
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-quatre, le 19 novembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 13 novembre, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : Rapport annuel d'activité 2023 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (S.I.G.E.I.F)	
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY	LE CONSEIL MUNICIPAL,	
En exercice : 33 Présents : 27 Pouvoirs : 5 Votants : 32	Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-31 et L.2121.29,	
Pour : 32 Contre : 0 Abstentions : 0	Vu l'avis favorable de la commission aménagement – bâtiments - transports, rendu le 6 novembre 2024,	
Présents Le Maire Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Benoît VIGNES Valérie LABORDE Michel AUBOUIN Anne-Sophie MARADEIX Richard LEJEUNE Dominique PAGES Mohamed KASMI <u>Les Conseillers</u> Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Laurent DUFOUR Jean-François BARATON Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR	Vu le rapport annuel 2023 d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF), Vu l'annexe au rapport annuel 2023 du SIGEIF relative à la ville de La Celle Saint Cloud, Considérant que la ville de la Celle Saint Cloud a adhéré au SIGEIF en 2003, Considérant que le SIGEIF rédige un rapport annuel sur l'ensemble de son activité auxquels sont annexés plusieurs rapports annuels à destination de chaque collectivité adhérente, <p style="text-align: center;">APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ</p> A l'unanimité des membres présents et représentés, Prend acte du rapport annuel d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) pour la ville de La Celle Saint Cloud.	
Absents excusés : Olivier MOUSTACAS Pierre QUIGNON-FLEURET Juliette DECAUDIN Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Absents ayant donné pouvoir : Olivier MOUSTACAS pouvoir à Sophie TRINIAC	<div style="text-align: right;">  <p>Le Maire, <i>auv</i> Olivier DELAPORTE</p> </div> <p><i>Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel) - ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel) <p><i>Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.</i></p>	
	Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20241124-2024-04-13-DE Date de réception préfecture : 24/11/2024	

Pierre QUIGNON-FLEURET pouvoir à
Pierre SOUDRY
Juliette DECAUDIN pouvoir à Sylvie
d'ESTEVE
Carmen OJEDA-COLLET pouvoir à Jean-
François BARATON
Stéphane MICHEL pouvoir à Jean-
François THOMAS

Absent :
Vincent POUYET